

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX
DU CONGO BELGE

ANIMAUX PROTÉGÉS

AU

CONGO BELGE

ET DANS LE
TERRITOIRE SOUS MANDAT DU

RUANDA-URUNDI

AINSI QUE LES

ESPÈCES DONT LA PROTECTION EST ASSURÉE EN AFRIQUE
(y compris MADAGASCAR)

PAR LA

CONVENTION INTERNATIONALE DE LONDRES DU 8 NOVEMBRE 1933

POUR LA PROTECTION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE AFRICAINES

AVEC LA LÉGISLATION CONCERNANT

la Chasse, la Pêche, la Protection de la Nature
et les Parcs Nationaux au Congo belge
et dans le Territoire sous Mandat du Ruanda-Urundi.

PAR

S. FRECHKOP,

Conservateur-adjoint au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

EN COLLABORATION AVEC

G. F. de WITTE, Conservateur au Musée Royal d'Histoire Naturelle de
Belgique;

J.-P. HARROY, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des
Parcs Nationaux du Congo Belge;

E. HUBERT, Attaché au Parc National Albert.

AVEC INTRODUCTION DE

V. VAN STRAELEN,

Directeur du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique.
Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

BRUXELLES

1941

662

LE RHINOCÉROS BLANC ou de Burchell, ou à lèvre tronquée (*)

Ceratotherium simum (BURCHELL)

(Fig. 38, 39, 40 et 41.)

Noms vernaculaires : « Abu-Karn » en Sudani (de « Abu-Karn » en Arabe);
« Um-Girin » (**).

CATÉGORIE I DU DÉCRET

C'est le plus grand des Rhinocéros récents. Le mâle adulte, haut de 1^m70 au garot, atteint 2^m15 à la « bosse » que forment les muscles de la nuque et qui caractérise cette espèce; la longueur totale de l'animal (de l'extrémité du museau jusqu'au bout de la queue) atteint un peu plus de 4^m60.

La tête représente approximativement le tiers de la longueur du corps, tandis que la queue mesure environ 70 cm. Les dimensions de la femelle sont légèrement moindres. Le poids d'un mâle bien développé approche de 2.000 kg. Les membres, trapus, sont tridactyles comme ceux de tous les Rhinocéros, chaque doigt se terminant par un sabot. La plante du pied postérieur est plus allongée que celle de l'anérieur (voir fig. 40); les empreintes du Rhinocéros blanc sont, en général, plus grandes que celles du Rhinocéros noir. La corne antérieure peut dépasser un mètre, la seconde, plantée entre les yeux, fort petits, de l'animal, est généralement beaucoup plus courte (***). La section, à la base, de la corne antérieure est plus ou moins carrée. Cette corne est toujours usée sur le devant, par les hautes

(*) La protection du Rhinocéros blanc étant l'un des buts principaux de la création du Parc National de la Garamba, l'article qui lui est ici consacré sera plus étendu que ceux concernant les autres animaux protégés au Congo belge. Le lecteur approuvera sans aucun doute le souci de lui rendre plus familier cet animal très rare que la Belgique, par la volonté du sort, a reçu mission de sauver de l'extermination. La plupart des données citées dans le présent article ont été puisées dans l'article de H. LANG, *The White Rhinoceros of the Belgian Congo* (*Bulletin New-York Zoological Society*, vol. XXIII, n° 4, 1920).

(**) Le nom arabe « Abu-Karn » veut dire « Unicorne », bien que le Rhinocéros « blanc », de même que son congénère « noir », ait deux cornes disposées l'une derrière l'autre. Cette désignation semble donc vouloir opposer le Rhinocéros aux Ruminants, chez lesquels existe une paire de cornes symétriques. Le Rhinocéros fut, d'ailleurs, le prototype de la Licorne de la légende: à ce prototype, le Moyen Age a substitué la dent unique spiralée d'un genre de Baleine (le Narval), comme l'établit L. HECK (dans *Brehm's Tierleben*, 1925).

(***) Seules deux espèces asiatiques de Rhinocéros sont unicornes; les deux espèces africaines diffèrent des espèces bicornes asiatiques par le fait que leurs cornes s'insèrent toutes les deux sur les os nasaux.

Le mâle du Rhinocéros blanc décrit par H. LANG possédait des cornes respectivement de 105 cm. et de 56,25 cm. de longueur; la femelle citée par le même auteur avait des cornes d'environ 90 cm. et 54 cm. Le record (mâle) est de 156 cm.

herbes qu'elle écarte lorsque l'animal se déplace. La peau, épaisse, dépourvue de poils, à l'exception des bords des oreilles, est de couleur gris foncé ou brunâtre. A certains endroits du corps elle atteint une épaisseur de 5 cm.; elle est généralement usée aux épaules, à la poitrine et au ventre, plus exposés au frottement de la végétation. Le Rhinocéros blanc ayant l'habitude de se rouler fréquemment dans les mares ou les flaques, sa peau est toujours couverte de boue, soit humide, soit déjà sèche, ce qui lui donne des colorations variables en fonction de la nature du sol.

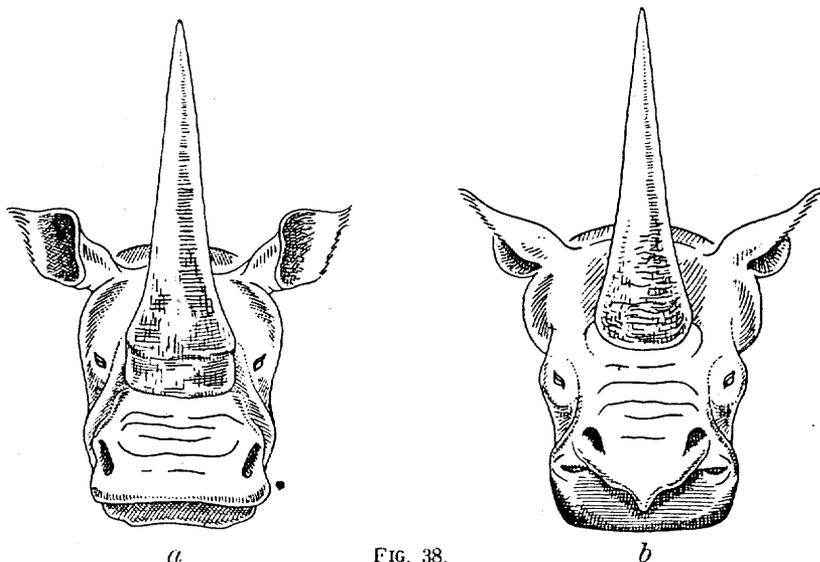


FIG. 38.

Forme de la lèvre supérieure chez : a) le Rhinocéros blanc; b) le Rhinocéros noir.

C'est d'ailleurs à la couleur blanchâtre de la terre de certaines régions de l'Afrique australe qu'il doit son nom de « blanc », bien plutôt qu'à une différence sensible entre la couleur réelle de sa peau et celle du Rhinocéros noir.

Le museau est presque tronqué et la lèvre supérieure présente un bord droit, sans processus au milieu (fig. 38); elle est ainsi adaptée à « faucher » l'herbe, de même que la lèvre inférieure, dont le bord est corné (H. LANG). En effet, l'animal se nourrit essentiellement, si pas exclusivement, d'herbe. Les narines, relativement petites, débouchent dans les angles du museau, carré. Comme chez tous les Rhinocéros, les dents molaires présentent un modèle de couronne qui se rapproche de celui des Chevaux, d'une part, et des Damans, d'autre part. L'unique paire de mamelles se trouve entre les extrémités postérieures.

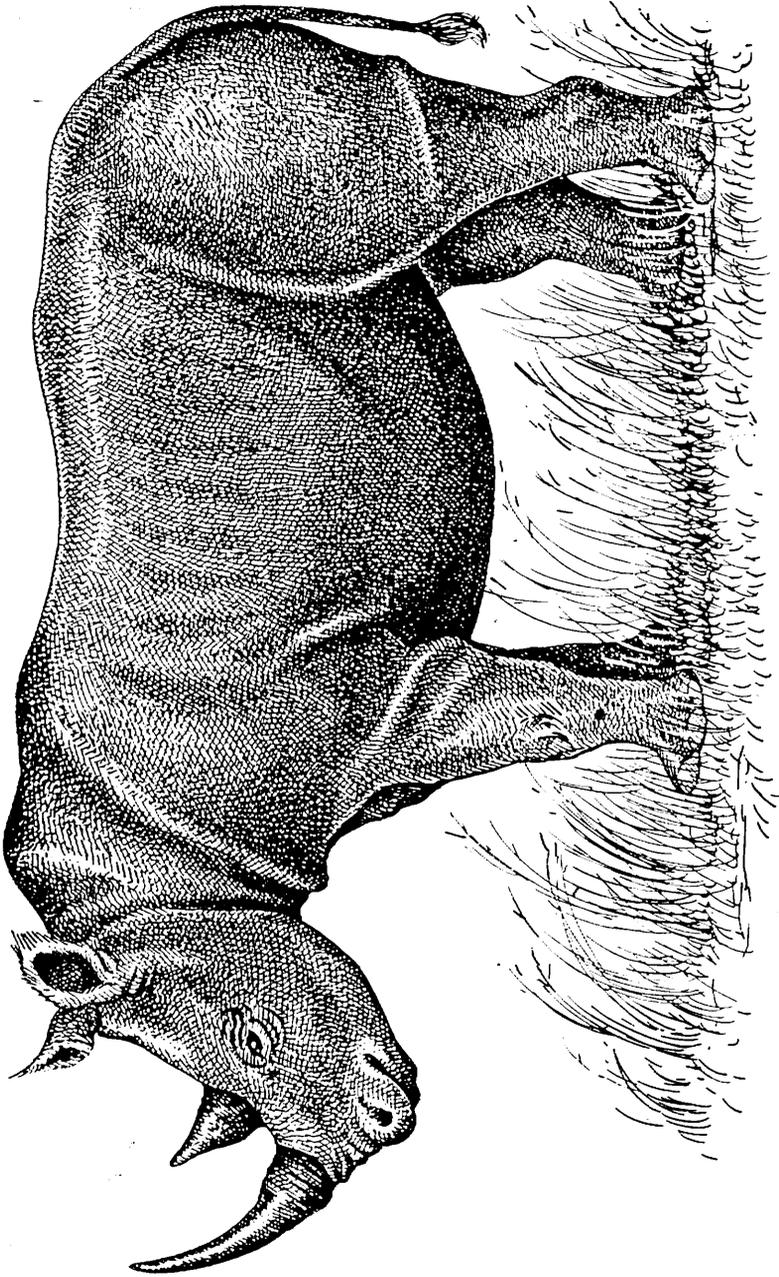


FIG. 39.

Ceratotherium simum (BURCHELL)

Le Rhinocéros blanc.

(Environ 1/19 de la grandeur naturelle.)

Le Rhinocéros blanc vit par couples et la femelle ne met bas qu'un jeune à la fois. Souvent des jeunes des années précédentes se trouvent encore auprès des parents et du dernier né de ceux-ci. Ainsi, des groupes de 5 ou 6 individus ne semblent être autre chose que des familles. La mise-bas a lieu vraisemblablement pendant la période octobre-janvier (*), après une gestation qui durerait 18 mois (**). Le jeune, apte à accompagner sa mère presque immédiatement après sa naissance, est allaité pendant environ 2 ans, bien qu'à 6 semaines déjà il soit capable de manger de l'herbe, comme en attestent ses excréments. On ne connaît pas l'âge précis de la puberté chez le Rhinocéros blanc, ni celui auquel il atteint sa taille définitive. Le jeune précède ou suit sa mère, mais en cas de danger il se tient toujours devant elle. Il ne peut être attaqué que par des Léopards (***), par le Lion ou par l'Homme.

Vivant dans la savane, le Rhinocéros blanc éprouve la nécessité de se rouler dans des flaques d'eau ou de boue; l'eau lui est également indispensable pour lui permettre la digestion d'herbes sèches. La boue dont il se couvre la peau protège partiellement celle-ci contre les parasites externes (tiques et divers diptères) (§). Ses parasites internes semblent moins le déranger (§§). Deux espèces d'oiseaux le débarrassent de leur mieux de ses parasites externes. Le Pique-bœuf (§§§) enlève les tiques (il rend encore au Rhinocéros le service de l'avertir, en criant et en s'envolant, d'un danger que les petits yeux de celui-ci n'auraient pas encore décelé). Le Héron garde-bœufs (†) n'a pas été observé auprès du Rhinocéros blanc dans l'Uelé, mais serait bien son compagnon dans les régions voisines du Nil.

L'ouïe et l'odorat sont les sens les mieux développés chez le Rhinocéros et, par conséquent, ceux qui le guident. Le Rhinocéros « blanc » est moins agressif que son congénère « noir », mais, dérangé et rendu furieux, il attaque avec une vitesse et une dextérité que son aspect lourd ne ferait guère supposer. Son trot ressemble à celui du cheval, mais il avance tou-

(*) Il serait désirable que les époques exactes de naissances au Nord et au Sud de l'Equateur puissent être établies par des observations continues.

(**) JENNISON indique, pour les « Rhinocéros », une durée de gestation comprise entre 548 et 578 jours.

(***) LANG cite le cas d'un jeune tué par deux Léopards.

(§) Parmi les principaux parasites externes du Rhinocéros blanc, LANG cite : 1) Une Tique (Acarien) à reflet métallique, qui se fixe aux endroits du corps où la peau est la plus fine; 2) Un Taon, du genre *Haematopota*, et d'autres Tabanidés; 3) Un Diptère, du genre *Lyperosia*, tellement spécifique au Rhinocéros que sa présence dans la brousse indique qu'un troupeau de ces perissodactyles doit se trouver à proximité; ce moucheron, trop petit pour pouvoir percer la peau du pachyderme, profite des exsudations de ses toujours nombreuses écorchures; 4) Un Oestre, *Gyrostigma pavesii*, dont tout le cycle vital est lié au Rhinocéros. LANG, à ce propos, se base sur le travail de J. RODHAIN et J. BECQUAERT, publié dans le *Bull. Biol. de France et de Belgique*, vol. 52, pp. 379-465, 1919.

(§§) LANG cite un *Taenia* et de nombreux Nématodes; d'après cet auteur, malgré la quantité considérable des endoparasites du Rhinocéros blanc, leur présence serait plutôt l'indice d'une bonne santé qu'un symptôme de déficience physiologique. Cette hypothèse reste sous la responsabilité de son auteur.

(§§§) *Buphagus* (voir plus loin).

(†) *Bubulcus ibis* (voir plus loin).

jours la tête baissée, sa corne antérieure frayant, dans la brousse, la voie à son corps massif. Ses gros pieds piétinent les obstacles plutôt que de les enjamber. Contrairement au Rhinocéros noir, il rejetterait ses excréments n'importe où et ne s'intéresserait pas à ceux de ses congénères.

Le Rhinocéros blanc n'a jamais encore été amené vivant en Europe ou en Amérique, ni observé à l'état libre, d'une manière continue, par des personnes qualifiées.

Ce qui a le plus contribué à l'extermination graduelle du Rhinocéros blanc dans le Sud de l'Afrique, ce sont ses cornes, non parce qu'elles constituent un quelconque danger pour l'homme, mais par suite de leur valeur

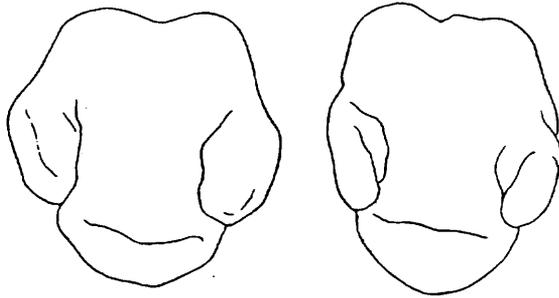


FIG. 40.

Vue plantaire des pattes antérieure et postérieure du Rhinocéros blanc.

marchande, égale à celle de l'ivoire; en effet, outre qu'on les estimait comme « curiosité » ou comme « trophée », on leur a toujours attribué des propriétés médicales et magiques.

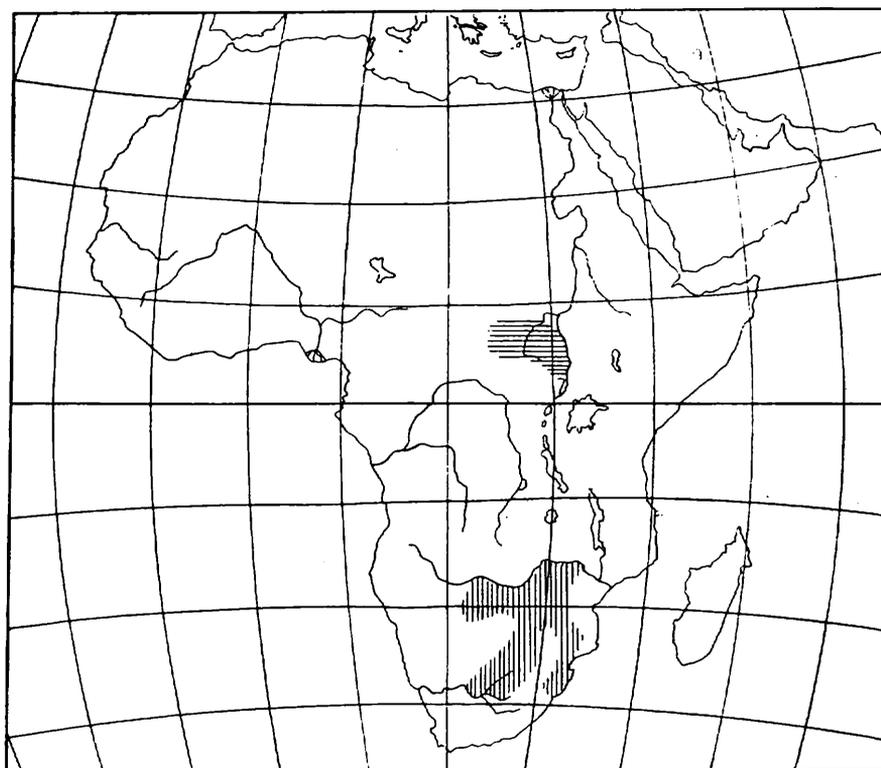
L'aire de distribution du Rhinocéros blanc est restreinte à deux régions de l'Afrique (fig. 41); l'une, au Nord, comprend le Nord-Est de l'Uelé (Congo belge), où se trouve le Parc National de la Garamba, réserve du Rhinocéros blanc par excellence, et s'étend jusqu'au Soudan anglo-égyptien. Suivant W. L. SCLATER, la région méridionale ne déborderait pas au Sud du fleuve Orange. Découvert par BURCHELL dans le Sud du Bechuanaland, et ayant habité aussi le Mashonaland et le Matabeleland, le Rhinocéros blanc n'existe plus, en Afrique australe, que dans la réserve d'Umfolosi (*). Dans cette réserve, le Rhinocéros blanc vit côte à côte avec le Rhinocéros noir, tandis que dans le Nord ils ont des habitats différents.

Il y aurait certaines différences entre les Rhinocéros blancs de la région du Nord et ceux de la région du Sud, différences qui permettraient de distinguer deux races (ou deux sous-espèces) de l'espèce *C. simum*. La race du Nord, découverte dans la région de Lado en 1900 par GIBBONS, a reçu le

(*) Il n'en reste dans cette réserve que quelques individus (une trentaine environ)

nom de *Ceratotherium simum cottoni* LYDEKKER, par opposition à la race du Sud, qu'on désigne sous le nom *C. simum simum* (BURCHELL).

D'après l'estimation de H. LANG, il y aurait dans toute l'aire d'habitat du *R. s. cottoni*, de 2.000 à 3.000 individus. A l'époque de cette estimation (1920), les indigènes de la région de Lado (Faradje, Nord-Est de l'Uelé) tuaient annuellement jusqu'à une quarantaine de Rhinocéros blancs pour



C. simum cottoni;



C. s. simum.

FIG. 41.

Aires de distribution de deux races du Rhinocéros blanc.

leur chair, bien qu'en proportion de leur taille ces animaux n'offrent qu'une faible quantité de viande. Un seul chasseur indigène pouvait encore se vanter à cette époque d'avoir tué, à la lance, près de trente Rhinocéros blancs.

Le Rhinocéros blanc est un survivant de l'époque pléistocène, au cours de laquelle vivait en Europe son congénère poilu, *Rhinoceros antiquitatis*

BLUMENBACH (= *R. tichorhinus* CUVIER). Il est ainsi une relique vivante d'une époque révolue et le plus grand représentant actuel de la famille des Rhinocéros, la plus voisine de la famille des Chevaux (Équidés) parmi les Ongulés périssodactyles récents. D'autre part, il appartient, avec le Rhinocéros noir, à ce groupe de Rhinocéros dont la peau ne forme pas ces plis profonds qui la subdivisent en des parties pareilles à des pièces d'une armure, comme c'est le cas chez les Rhinocéros à une corne de l'Asie.

LE RHINOCÉROS NOIR

Diceros bicornis (LINNAEUS)

(Fig. 42).

Noms vernaculaires : « Fwaru » en Kiswahili; « Wil » en Somali;
« Khertit » ou « Fertit » en Arabe.

CATÉGORIE I DU DÉCRET

Le Rhinocéros noir est d'une taille moindre que le Rhinocéros blanc; il peut, cependant, atteindre une longueur de presque 4 m., la queue comprise, et une hauteur de 1^m60 au garrot (*). La corne antérieure, mesurée le long de son bord antérieur, dépasse rarement 60 cm. (**); la corne postérieure mesure généralement moins de la moitié de l'antérieure. La couleur de sa peau, dépourvue de poils, est brun foncé, presque noire. Il se distingue aussi de son congénère « blanc » par la forme de sa lèvre supérieure; celle-ci, comme celle des Rhinocéros asiatiques, est pourvue d'un processus digitiforme préhensile (fig. 38) (**). Ce caractère correspond au régime alimentaire du Rhinocéros noir : le processus digitiforme est capable de s'allonger pour saisir et cueillir les branches des buissons et des petits arbustes, dont le feuillage constitue la nourriture habituelle de cette espèce.

Par suite de ce régime alimentaire, le Rhinocéros noir est un habitant de la savane boisée, des lisières de forêts et des galeries forestières des rivières où on l'a observé se baignant et se roulant dans la vase. Celle-ci sèche vite au soleil et protège la peau du Rhinocéros contre les piqûres d'Insectes. Dépendant moins de l'eau que son congénère « blanc », le Rhinocéros « noir » peut vivre aussi dans la savane aride et se contenter de végétaux xérophiles. On le rencontre aussi à des altitudes dépassant 2.500 m., où il trouve des pâturages à flore alpine. Dormant le jour

(*) D'après MEINERTZHAGEN : longueur totale, 3^m57 à 3^m84; hauteur au garrot, 1^m47 à 1^m60; poids, environ 1.070 à 1.312 kg.

(**) Le record est 1^m36.

(***) Ce processus préhensile peut être considéré comme une ébauche de trompe.

dans un fourré, il part en pâture vers le soir et ne revient à son gîte que le matin. Très féroce lorsqu'il est dérangé et excité, il a la réputation d'être plus dangereux que son congénère « blanc » (*). Des données précises concernant sa reproduction et les autres phénomènes de sa vie font défaut jusqu'à présent. Tout ce qu'on sait, en effet, c'est qu'il n'a qu'un jeune par portée.

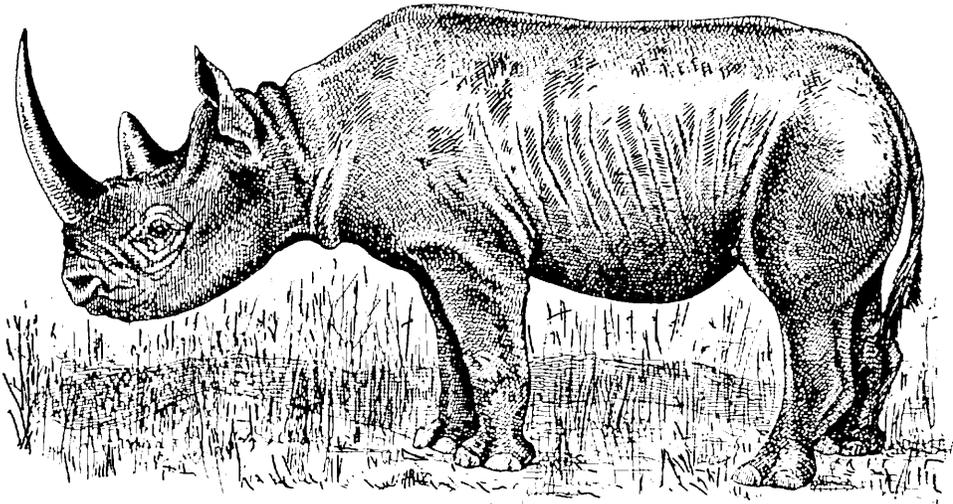


FIG. 42.

Diceros bicornis (LINNAEUS)

Le Rhinocéros noir.

(Environ 1/26 de la grandeur naturelle.)

Le Rhinocéros noir vit plutôt solitairement ou par couples qui, à certaines époques, sont accompagnés d'un jeune. On a toujours observé que le jeune marche derrière sa mère. Contrairement au Rhinocéros blanc, le « noir » porte haut la tête et dépose ses excréments à des endroits auxquels il revient; les excréments d'autres individus de son espèce attirent toujours son attention et il les fouille et les examine.

L'aire de distribution du Rhinocéros noir s'étend de l'Abyssinie à la Nigérie, à l'Angola et au lac Tchad, et du Sud du lac Victoria jusqu'au district de Lydenbourg (Zululand), où il est spécialement protégé; dans le Sud de l'Afrique, il existe encore dans la région comprise entre Beira et le Zambèze et dans l'Ovamboland (Sud-Ouest de l'Afrique). Il est exterminé

(*) Il en est de même pour les Buffles. Le Buffle rouge de la forêt est plus dangereux que le Buffle noir de la savane, bien que ce dernier soit plus grand.

dans le Bechuanaland, de même qu'en Rhodésie, ou tout au moins en Rhodésie du Sud. D'autre part, son habitat s'étend encore de la zone des affluents septentrionaux du fleuve Congo jusque dans le Katanga et on le retrouve aussi sur la rive orientale du Nil.

L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

Loxodonta africana (BLUMENBACH)
(*Elephas africanus* BLUMENBACH)

(Fig. 43).

Noms vernaculaires : « Tembo » en Kiswahili; « N'Zovu » au Kivu;
« Ndjoko » en Lingala (*).

CATÉGORIES I, II ET III DU DÉCRET (**).

L'éléphant d'Afrique, dont la taille peut atteindre et même dépasser 3^m50 au garrot, surpasse sous ce rapport l'Éléphant de l'Inde; la taille de la femelle est d'environ 50 cm. inférieure à celle du mâle. Le front est droit, le dos est ensellé; les oreilles sont très grandes (**), et lorsqu'elles sont ramenées en arrière, elles couvrent les épaules; deux appendices digiti-formes se trouvent au bout de la trompe, l'un au-devant, l'autre, plus court, à l'arrière; les défenses sont peu courbées. Des crins raides apparaissent sur différentes régions du corps, surtout au-dessus du front, sur les flancs de la trompe, etc. Ils forment également une touffe à l'extrémité de la queue. Le membre antérieur présente cinq sabots; le membre postérieur n'en a que quatre (races de l'Ouest de l'Afrique) ou même trois seulement (races du Sud et de l'Est de l'Afrique). La femelle a deux mamelles, situées entre les membres antérieurs. Le jeune est allaité par la bouche,

(*) En outre de ces noms, M. A.-J. JOBAERT, Lieutenant honoraire de chasse, signale les noms suivants (avec les noms des dialectes respectifs employés dans la Province de Lusambo) : Ndjovu (Otetela); Ndofo (Kikuba, Bashilele); Nzevu (Tshiluba); Ngievu (Kisonge); Ntshoka (Bushongo); Nkamba (Bukete); Kapumba (Tshikete, Usalampasu); Djamba (Tshikete-Sud, Utshokwe).

(**) Par le décret du 21 avril 1937, les Éléphants africains sont subdivisés en trois catégories :

Catégorie I : Individus portant des pointes dont le poids unitaire ne dépasse pas 5 kg.;

Catégorie II : Individus portant des pointes pesant chacune plus de 5 kg.;

Catégorie III : Individus portant des pointes pesant chacune plus de 5 kg., mais pour autant qu'ils ont été capturés, tués ou trouvés morts en dehors du Congo belge.

(***) La forme de l'oreille, la différence de taille et la couleur de la peau ont permis de distinguer plusieurs races chez l'Éléphant africain, races dont il serait superflu de parler ici.